

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 16 avril 2018, à 19 h.

Présents : M. François Quenneville, maire
M. Sylvain De Beaumont, conseiller
M. Gilles Côté, conseiller
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana Shannon, conseillère
M^{me} Michelle Joly, conseillère
M. Sylvain Lévesque, conseiller

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, M. François Quenneville.

Sont également présentes :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière
M^e Joanne Loyer, directrice du Service du greffe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
6. Perception de la taxe foncière 2015 - Radiation des comptes à recevoir au 16 avril 2018 - Prescription de trois ans
7. Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Renouvellement du contrat d'assurances générales 2018-2019
8. MTMDET - Permis de voirie - Entretien et raccordement routier - Engagement de la municipalité
9. Octroi de contrat - 9306-1380 Québec inc. - Réfection de 2 tronçons de rues
10. Octroi de contrat - Pavage J.D. inc. - Réfection de diverses rues
11. Octroi de contrat - Sintra inc. - Pierre concassée granitique
12. Octroi de contrat - Concassage Carroll inc. - Sable tamisé pour abrasif
13. Octroi de contrat - Parallèle 54 Expert Conseil - Services professionnels (rédaction appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux) - Remplacement de ponceaux
14. Mandat Excavation Mailhot - Exécution d'ordonnance de démolition - 3040 et 3050, chemin de l'Église
15. Désignation de représentants au comité de sélection des appels d'offres - Octroi de contrat à 2 enveloppes
16. Mandat Solmatech inc. - Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection du chemin du Lac-d'Argent
17. Mandat Solmatech inc. - Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection du chemin Michel et 5^e Rang Est
18. Mandat Quadriscan - Signalisation dans les Sentiers de l'Amitié
19. Demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications - Développement des collections de la bibliothèque
20. Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalité-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) - Appel de projets 2018
21. Autorisation d'assistance - M. Richard Perrault - Rencontre annuelle de l'APOM
22. Formation comptabilité générale - M^{me} Catherine Rondeau - Trimestre d'été 2018
23. Adhésion de la municipalité à Tennis-Québec
24. Embauche de M^{me} Marie-Lou Carpentier - Employée à l'essai - Poste d'inspectrice en bâtiments
25. Embauche de M^{me} Émie Labonté-David - Employée à l'essai - Poste d'inspectrice en environnement
26. Embauche de MM. Jean-Michel Delley, Robert Bellerose et Vincent Labrosse - Postes de pompiers temporaires

ORDRE DU JOUR (suite)

27. Modification au contrat de M. Antoine Rivest, chargé de projet - Direction des travaux publics - Révision du salaire de base
28. Avis de motion - Règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 265 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues avec équipements pour le Service des travaux publics
29. Projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 265 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues avec équipements pour le Service des travaux publics
30. Fermeture de rue - Lot 3 662 423 av. du Crépuscule - Demande de M. Robert Genesse et M^{me} Lorraine Roussy
31. Gala du Préfet 2018 au profit de Centraide Lanaudière - Participation
32. Demande d'arrêt routier - École Saint-Théodore-de-Chertsey - Club des petits déjeuners
33. Demande d'arrêt routier - Les Chevaliers de Colomb de Chertsey
34. Adoption des comptes fournisseurs
35. Dépôt de l'état des activités financières
36. Rectifications budgétaires
37. Présentation du plan d'action triennal 2018-2020 - Plan directeur 2^e volet
38. Adoption du plan d'action triennal 2018-2020 - Plan directeur 2^e volet
39. Le maire vous informe
40. Période de questions
41. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par le maire, M. François Quenneville.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

2018-... Il est proposé par appuyé par et résolu que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que présenté.

5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2018-... Il est proposé par, appuyé par et résolu d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 mars 2018 et des ouvertures de soumissions des 12 et 13 avril 2018, tels que rédigés.

6. Perception de la taxe foncière 2015 - Radiation des comptes à recevoir au 16 avril 2018 - Prescription de trois ans

2018-... Il est proposé par appuyé par et résolu que le conseil autorise la radiation des comptes à recevoir, totalisant un montant de 2 875,92 \$, tel que montré par M. Miguel Brazeau, directeur général adjoint et du Service des finances et inclus en annexe du présent procès-verbal.

7. Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Renouvellement du contrat assurances générales 2018-2019

2018-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu que la municipalité de Chertsey renouvelle son contrat d'assurances générales 2018-2019 avec la Mutuelle des municipalités du Québec, au montant de 113 285 \$ (taxes incluses) pour la période du 14 février 2018 au 14 février 2019.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.

8. MTMDET - Permis de voirie - Entretien et raccordement routier - Engagement de la municipalité

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir un permis de voirie du MTMDET pour intervenir sur les routes entretenues par le MTMDET;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le MTMDET;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

POUR CES MOTIFS,

2018-...

il est proposé par, appuyé par et résolu que la municipalité de Chertsey demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de lui accorder les permis de voirie, au cours de l'année 2018, et qu'elle autorise M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière ou M. Michel Raymond, ingénieur, directeur du Service des travaux publics, à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$, puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, la Municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, le permis requis.

9. Octroi de contrat - 9306-1380 Québec inc. - Réfection de 2 tronçons de rues

2018-...

À la suite de la recommandation de M. Jean-Philippe Lemire, ingénieur de la firme Parallèle 54 Expert Conseil, lors de l'ouverture de soumissions du 12 avril 2018, il est proposé par, appuyé par et résolu de confier à l'entreprise 9306-1380 Québec inc. le contrat pour les travaux de réfection de 2 tronçons de rues, soit une partie de la rue Michel et le 5^e Rang Est, pour un montant de 986 679,64 \$ (taxes incluses), aux termes et conditions spécifiés à l'appel d'offres 2018-001 et bordereaux de soumission.

Les documents d'appel d'offres, les bordereaux de soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

9. Octroi de contrat - 9306-1380 Québec inc. - Réfection de 2 tronçons de rues (suite)

L'octroi du contrat est conditionnel à la réalisation de deux conditions essentielles, soit l'obtention de la demande d'aide financière formulée par la Municipalité dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local du MTMDET (AIIRRL), ainsi que l'acceptation du règlement d'emprunt 527-2018 transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Une partie de cette somme sera disponible à même le règlement d'emprunt 527-2018. Une autre partie de cette somme est disponible au fonds général de la municipalité, à même le « fonds spécial pour la réfection du réseau routier ».

10. Octroi de contrat - Pavage J.D. inc. - Réfection de diverses rues

2018-...

À la suite de l'ouverture de soumissions du 12 avril 2018, il est proposé par, appuyé par et résolu de confier à l'entreprise Pavage J.D. inc. le contrat pour les travaux de réfection de diverses rues, soit l'avenue Samuel Nord, les chemins du Lac-d'Argile et de Grande-Vallée, la rue Rochon et la 5^e Avenue, pour un montant de 376 101,50 \$ (taxes incluses), aux termes et conditions spécifiés à l'appel d'offres 2018-002 et bordereaux de soumission.

Les documents d'appel d'offres, les bordereaux de soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

Cette somme est financée par le Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.

11. Octroi de contrat - Sintra inc. - Pierre concassée granitique

2018-...

À la suite de l'ouverture de soumissions du 12 avril 2018, il est proposé par, appuyé par et résolu de procéder à l'achat, du fournisseur Sintra inc., d'une quantité approximative de 7 500 tonnes métriques de pierre concassée granitique 100 % fracturée (MG-20b) tout venant, au coût de 14,95 \$ la tonne métrique; de plus ou moins 1 000 tonnes métriques de pierre concassée granitique 100 % fracturée (MG-56b) tout venant, au coût de 13,23 \$ la tonne métrique et de plus ou moins 1 500 tonnes métriques de pierre concassée granitique 100 % fracturée 100/200m, au coût de 14,08 \$ la tonne métrique, incluant les taxes, les redevances et le chargement des véhicules, selon les termes et conditions spécifiés à l'appel d'offres 2018-003 et bordereaux de soumission.

Les documents d'appel d'offres, les bordereaux de soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

Une partie de cette somme est disponible au fonds général de la municipalité, à même le « fonds spécial pour la réfection du réseau routier ». Une autre partie est disponible à même le fonds général.

12. Octroi de contrat - Concassage Carroll inc. - Sable tamisé pour abrasif

2018

À la suite de l'ouverture de soumissions du 12 avril 2018, il est proposé par, appuyé par et résolu de procéder à l'achat d'une quantité approximative de 10 000 tonnes métriques de sable tamisé pour abrasif de type AB-10, du fournisseur Concassage Carroll inc., au prix de 9,87 \$ la tonne métrique, incluant les taxes, les redevances et le chargement des véhicules, selon les termes et conditions spécifiés à l'appel d'offres 2018-004 et bordereaux de soumission.

Les documents d'appel d'offres, les bordereaux de soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.

13. Octroi de contrat - Parallèle 54 Expert Conseil - Services professionnels (rédaction appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux) - Remplacement de ponceaux)

2018- ...

À la suite de l'ouverture de soumissions du 13 avril 2018, il est proposé par, appuyé par et résolu de confier à la firme Parallèle 54 Expert Conseil, le contrat pour les services professionnels requis, à savoir rédaction d'un appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux, dans le cadre des travaux suivants : Remplacement de deux ponceaux transversaux sur le chemin Marie-Reine-des-Cœurs au niveau du lac Lafond, remplacement d'un ponceau transversal sur le chemin de la Grande-Vallée au niveau du ruisseau Noir, dragage des sédiments d'une partie du lac Lafond, mise en place d'une trappe à sédiments, reprofilage et enrochement de fossé au lac Lafond, pour un montant de 11 645,82 \$ (taxes incluses), aux termes et conditions spécifiés à l'appel d'offres 2018-005 et bordereaux de soumission.

Les documents d'appel d'offres, les bordereaux de soumission de l'entrepreneur et la résolution du conseil tiennent lieu de contrat entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter intégralement toutes les exigences du devis.

Cette somme est financée par le Programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018.

14. Mandat Excavation Mailhot - Exécution d'ordonnance de démolition - 3040 et 3050, chemin de l'Église

2018- ...

Il est proposé par, appuyé par et résolu de mandater l'entreprise Excavation Mailhot & Fils pour procéder à la démolition des bâtiments situés au 3040 et 3050, chemin de l'Église à Chertsey, à la disposition des rebuts, déchets ou autres débris qui résulteront de ces deux démolitions et de procéder à la remise en état du terrain, au coût de 8 400 \$ (plus taxes applicables), selon les termes et conditions de la soumission en date du 28 mars 2018. Ces travaux seront réalisés conformément à l'exécution d'ordonnance rendue par la Cour supérieure, district de Joliette, en date du 26 octobre 2018, portant le numéro 705-17-007725-177, afin de rendre conformes aux règlements municipaux lesdits immeubles.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité laquelle sera ajoutée au compte de taxe foncier à titre de créance en faveur de la municipalité.

15. Désignation de représentants au comité de sélection des appels d'offres - Octroi de contrat à 2 enveloppes

2018- ...

Il est proposé par, appuyé par et résolu qu'afin de se prévaloir du mode d'adjudication des contrats prévus aux articles 936.0.1 et 936.0.1.1 du Code municipal du Québec, le conseil municipal forme un comité de sélection composé de trois (3) membres. Les personnes désignées sont : M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Miguel Brazeau, directeur général adjoint et du Service des finances, M. Michel Raymond, directeur du Service des travaux publics, M. Omar Moussaoui, directeur du Service de l'urbanisme et M. Antoine Rivest, chargé de projet, seront appelés à siéger, selon l'expertise requise, pour l'analyse de chaque appel d'offres et les disponibilités de chacun des membres.

16. Mandat Solmatech inc. - Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection du chemin du Lac-d'Argent

2018- ...

Il est proposé par, appuyé par et résolu de mandater la firme Solmatech inc. pour procéder au contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre, lors des travaux de réfection de chaussée sur le chemin du Lac-d'Argent et de défrayer, à cette fin, un montant de 9 189 \$ (plus taxes applicables), selon les termes et conditions contenus au bordereau numéro F1626203 de l'entrepreneur, en date du 29 mars 2018.

Une partie de cette somme est disponible à même le règlement d'emprunt 521-2017. Une autre partie de cette somme est disponible au fonds général de la municipalité, à même le « fonds spécial pour la réfection du réseau routier ».

17. Mandat Solmatech inc. - Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection du chemin Michel et 5^e Rang Est

2018- ...

Il est proposé par....., appuyé par et résolude mandater la firme Solmatech inc. pour procéder au contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre, lors des travaux de réfection de chaussée sur le chemin Michel et 5^e Rang Est et de défrayer, à cette fin, un montant de 12 516 \$ (plus taxes applicables), selon les termes et conditions contenus au bordereau numéro 2018-001 de l'entrepreneur, en date du 29 mars 2018.

L'octroi du contrat est conditionnel à la réalisation de deux conditions essentielles, soit l'obtention de la demande d'aide financière formulée par la Municipalité dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local du MTMDET (AIIRRL), ainsi que l'acceptation du règlement d'emprunt 527-2018 transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Une partie de cette somme sera disponible à même le règlement d'emprunt 527-2018. Une autre partie de cette somme est disponible au fonds général de la municipalité, à même le « fonds spécial pour la réfection du réseau routier ».

18. Mandat Quadriscan - Signalisation dans les Sentiers de l'Amitié

2018 - ...

Il est proposé par....., appuyé par et résolu d'accepter l'offre de service numéro 54741.A du 6 avril 2018, de la firme Quadriscan, pour la production de cartes, panneaux et balises nécessaires à la signalisation des Sentiers de l'Amitié, au coût de 929 \$ (plus taxes applicables).

Cette somme est disponible au fonds réservé aux fins de parcs.

19. Demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications- Développement des collections de la bibliothèque

2018-...

Il est proposé par..... , appuyé par et résolu que la municipalité dépose au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine une demande d'aide financière, dans le cadre de l'Aide aux projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes. La somme totale du projet déposé est de 52 576 \$. La municipalité confirme également son engagement à financer l'aide financière allouée au projet.

Le maire, M. François Quenneville, est le mandataire autorisé et M^{me} Monique Picard, directrice du Service des loisirs et de la culture, est la personne responsable et interlocutrice de la municipalité dans le cadre de cette demande.

20. Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) - Appel de projets 2018

2018-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu que la municipalité dépose à Famille Québec une demande d'aide financière, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA), appel de projets 2018, afin de procéder à l'ajout de quatre (4) bancs au terrain de pétanque situé au parc Dupuis. La somme totale du projet déposé est de 2 907 \$ (plus taxes applicables).

Le maire, M. François Quenneville, est le mandataire autorisé et M^{me} Monique Picard, directrice du Service des loisirs et de la culture, est la personne responsable et interlocutrice de la municipalité dans le cadre de cette demande.

21. Autorisation d'assistance - M. Richard Perrault - Rencontre annuelle de l'APOM

2018-...

Il est proposé par, appuyé paret résolu d'autoriser M. Richard Perreault, du Service des travaux publics, à assister à la rencontre annuelle de l'Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM), qui se tiendra à Victoriaville les 7, 8 et 9 juin 2018. Le coût d'inscription de 250 \$ (taxes incluses), ainsi que les frais d'hébergement, de repas et de déplacements, sont assumés par la municipalité.

Cette somme est prévue au fonds général 2018 de la municipalité.

22. Formation comptabilité générale - M^{me} Catherine Rondeau - Trimestre d'été 2018

2018-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu que suite à l'admission de M^{me} Catherine Rondeau, agente de bureau (comptabilité), à un programme d'études à temps partiel donné par l'UQAM pour l'obtention d'un certificat en comptabilité générale, la municipalité défraie le coût du trimestre d'été 2018, au montant de 376,89 \$ (plus taxes si applicables), ainsi que le coût du matériel didactique.

Cette somme est disponible au fonds général 2018 de la municipalité

23. Adhésion de la municipalité à Tennis-Québec

2018-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu que la municipalité adhère au programme d'affiliation Tennis - Québec, au coût annuel de 200 \$ (plus taxes applicables), pour la période du 31 mars 2018 au 1^{er} avril 2019. M^{me} Monique Picard, directrice du Service des loisirs et de la culture, est la personne responsable et interlocutrice désignée de la municipalité de Chertsey dans le cadre de ce programme.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.

24. Embauche de M^{me} Marie-Lou Carpentier - Employée à l'essai - Poste d'inspectrice en bâtiments

2018-...

Il est proposé par, appuyé paret résolu de procéder à l'embauche de M^{me} Marie-Lou Carpentier à titre d'inspectrice en bâtiments, avec le statut d'employée à l'essai. Comme l'horaire de M^{me} Carpentier sera deux (2) jours par semaine, pour la période du 17 avril au 19 mai 2018, afin de lui permettre de terminer sa session d'études en cours, la période d'essai de 90 jours sera comptabilisée comme suit, et ce, nonobstant l'article 4.02 de la convention collective numéro 1768-B en vigueur (2015-2019) :

le total des jours travaillés, pour la période du 17 avril au 19 mai 2018;

le total des jours calendriers, pour la période du 20 mai 2018 au 18 mai 2018.

Au terme de la période d'essai, telle que décrite ci-dessus, celle-ci obtiendra, le cas échéant, le statut d'employée régulière. La date d'entrée en fonction comme employée à l'essai est le 17 avril 2018.

25. Embauche de M^{me} Émie Labonté-David - Employée à l'essai - Poste d'inspectrice en environnement

2018-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu de procéder à l'embauche de M^{me} Émie Labonté-David à titre d'inspectrice en environnement, avec le statut d'employée à l'essai. Au terme de la période d'essai de 90 jours, celle-ci obtiendra, le cas échéant, le statut d'employée régulière sujet aux dispositions des articles 10.01 et 10.02 de la convention collective de travail. La date d'entrée en fonction comme employée à l'essai est le 23 avril 2018.

26. Embauche de MM. Jean-Michel Delley, Robert Bellerose et Vincent Labrosse - Postes de pompiers temporaires

2018- ...

Il est proposé par....., appuyé par et résolu de procéder à l'embauche de M. Jean-Michel Delley, M. Robert Bellerose et M. Vincent Labrosse à titre de pompiers temporaires, afin de combler les postes vacants. La date d'entrée en fonction de chacun est effective au 17 avril 2018.

27. Modification au contrat de M. Antoine Rivest, chargé de projet - Direction des travaux publics - Révision du salaire de base

2018-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu que le conseil accepte la modification du contrat de travail 2017-2020 de M. Antoine Rivest, chargé de projets, tel que négocié et accepté par les parties, et ce, à compter du 16 avril 2018. Le maire, M. François Quenneville et la directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Linda Paquette, sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit contrat de travail, tel que modifié à son article 3.1.

28. Avis de motion - Règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 265 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues avec équipements pour le Service des travaux publics

Avis de motion est donné parà l'effet qu'il soit présenté, en cette séance du 16 avril 2018, en conformité avec l'article 445 du Code municipal du Québec, un règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 265 000 \$, pour l'achat d'un chargeur sur roues avec équipement, pour le Service des travaux publics, lequel règlement sera présenté à une séance subséquente.

La dépense de 265 000 \$ est financée par le présent règlement d'emprunt sur une période de dix (10) ans.

29. Projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 265 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues avec équipements pour le Service des travaux publics

ATTENDU QUE ce projet de règlement est présenté séance tenante conformément à l'application de l'article 445 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'achat d'un chargeur sur roues avec équipements pour le Service des travaux publics;

ATTENDU l'estimation du 16 avril 2018 produite par le directeur du Service des travaux publics;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'emprunter la somme n'excédant pas 265 000 \$, somme remboursable sur une période de dix (10) ans;

ATTENDU QUE le conseil municipal affectera à la dépense un montant de 265 000 \$ provenant de son fonds général;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de séance tenante et que le conseil procède à sa présentation.

POUR CES MOTIFS,

2018-...

il est proposé par..... appuyé paret résolu que lecture du projet de règlement soit faite pour présentation :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 265 000 \$, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, pour l'achat d'un chargeur sur roues avec équipements, de l'estimation détaillée préparée par M. Michel Raymond, directeur du Service des travaux publics, préparée en date du 16 avril 2018, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 265 000 \$, sur une période de dix (10) ans.

29. Projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 265 000 \$ pour l'achat d'un chargeur sur roues avec équipements pour le Service des travaux publics (suite)

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement. Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

30. Fermeture de rue - Lot 3 662 423 av. du Crépuscule - Demande de M. Robert Genesse et Lorraine Roussy

ATTENDU QU' aux termes de la résolution 2018-038, le conseil a procédé à la cession du lot 3 662 423 du cadastre du Québec, connu comme étant désigné avenue du Crépuscule;

ATTENDU QU' en vertu des articles 4, paragraphe 8 et 66 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ chapitre 47.1), la Municipalité peut procéder à la fermeture d'une rue par résolution;

ATTENDU QUE le conseil juge approprié que le lot 3 662 423 du cadastre du Québec perde officiellement son statut de rue municipale, compte tenu que la Municipalité n'a jamais ouvert cette partie de lot et qu'elle ne l'a jamais utilisée à des fins d'utilité publique et qu'il n'est d'aucun intérêt public de le faire;

ATTENDU QUE dans le cadre de la présente fermeture de rue, aucune personne ne subit de préjudice.

30. Fermeture de rue - Lot 3 662 423 av. du Crépuscule - Demande de M. Robert Genesse et Lorraine Roussy (suite)

POUR CES MOTIFS,

2018-... il est proposé par....., appuyé par et résolu que la municipalité de Chertsey procède à la fermeture et à l'abolition de cette partie de l'avenue du Crépuscule, connue et désignée comme étant 3 662 423 du cadastre du Québec. Tous les frais, incluant les honoraires professionnels et déboursés, donnant plein effet à la présente fermeture de rue, sont à la charge de M. Genesse et de Mme Lorraine Roussy.

31. Gala du Préfet 2018 au profit de Centraide Lanaudière - Participation

2018-... Il est proposé par, appuyé par et résolu que la municipalité participe à la soirée-bénéfice « Gala du Préfet 2018 » au profit de Centraide Lanaudière, qui aura lieu le jeudi 26 avril 2018 au Centre culturel de Saint-Jean-de-Matha. Une dépense de 1 000 \$ est autorisée pour l'achat de huit (8) billets, dont deux seront remboursés par des participants.

Cette somme est disponible au fonds général de la municipalité.

32. Demande d'arrêt routier - École Saint-Théodore-de-Chertsey - Club des petits déjeuners

2018-... Il est proposé par, appuyé par et résolu de consentir à la requête de l'école Saint-Théodore-de-Chertsey, à l'effet d'autoriser un arrêt routier, le samedi 12 mai 2018, de 8 h 30 à 13 h, à l'intersection du chemin de l'Église et de la rue Principale, dans le but d'amasser des fonds pour le Club des petits déjeuners 2018-2019. En cas de pluie, l'activité sera reportée au samedi 2 juin 2018, selon le même horaire.

33. Demande d'arrêt routier - Les Chevaliers de Colomb de Chertsey

2018-... Il est proposé par....., appuyé par et résolu de consentir à la requête de l'organisme Les Chevaliers de Colomb de Chertsey, à l'effet d'autoriser un arrêt routier, le samedi 1^{er} septembre 2018, de 8 h à 16 h, à l'intersection du chemin de l'Église et de la rue Principale, dans le cadre de leur collecte de fonds annuelle.

34. Adoption des comptes fournisseurs

2018- ... Il est proposé par, appuyé par et résolu d'autoriser les déboursés effectués pour le mois de mars 2018 au montant de 694 762,11 \$, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 mars 2018, au montant de 340 105,09 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 485-2016, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

35. Dépôt de l'état des activités financières

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018.

36. Rectifications budgétaires

2018-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu d'accepter les rectifications budgétaires totalisant la somme de 344 296 \$, telles que montrées au tableau préparée par M. Miguel Brazeau, directeur général adjoint et du Service des finances et incluses en annexe du présent procès-verbal.

37. Présentation du plan d'action triennal 2018-2020 - Plan directeur 2^e volet

M. Sylvain De Beaumont, conseiller, procède à la présentation aux citoyens du plan d'action triennal 2018-2010 du plan directeur - 2^e volet.

38. Adoption du plan d'action triennal 2018-2020 - Plan directeur 2^e volet

ATTENDU l'adoption du plan aux termes de la résolution 2018-019;

ATTENDU la présentation du plan d'action séance tenante;

POUR CES MOTIFS,

2018-...

il est proposé par, appuyé par et résolu d'adopter le plan d'action triennal 2018-2020 du Plan directeur - 2^e volet.

39. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours.

40. Période de questions

On compte ... personnes dans l'assistance.

41. Levée de la séance

2018- ...

Il est proposé par, appuyé par et résolu que la séance soit levée à ... h....

Directrice du Service du greffe

Maire